



TOTAL S.A.

Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
30 avril 2019	2 656 753 043	2 775 426 582

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 656 753 043 actions s'élève à 2 816 571 341 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 41 144 759 droits de vote correspondant aux 41 144 759 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L. 225-111 et L. 225-210 du Code de commerce.